

MAITRESSE DE MAISON

Programme SAP06

FORM' ACTIONS
FORMATIONS CONSEIL BUREAU D'ETUDES


0685840489

info@formactions.fr

www.formactions.fr

Le métier de maître de maison est lié à la gestion du quotidien sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Le ou la maître.ese de maison assume des tâches polyvalentes dans l'organisation de la vie quotidienne. Ce professionnel est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de les accompagner au quotidien, cumulant ainsi des fonctions d'intendance et d'animation, dans un cadre sécurisant et sécurisé..

 29 jours soit 203 h en présentiel



Tout professionnel souhaitant exercer son activité auprès des personnes dépendantes, âgées, handicapées

 Compréhension du français à l'oral et à l'écrit

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- ✓ Tenir compte du projet de la personne, du projet d'établissement et de service dans toutes ses activités
- ✓ Contribuer à l'adaptation, à la qualité et à la sécurité de l'environnement des personnes accueillies
- ✓ Organiser son activité au quotidien
- ✓ Mettre en œuvre les conditions d'un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé
- ✓ Participer à l'accompagnement des personnes,
- ✓ Intervenir dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
- ✓ Prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans l'établissement/service.
- ✓ Se positionner comme professionnel de l'action sociale/médico-sociale, à ce titre participer, à l'équipe pluriprofessionnelle.
- ✓ Assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement et s'appuyer pour cela sur les outils de communication des ESSMS

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION :

- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon la situation.
- Effectuer sa mission en lien avec l'équipe éducative.
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne.
- Participer à l'apprentissage et au maintien de l'autonomie au travers des actes du quotidien.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

3 mois à 1 semaine avant le démarrage de la formation dans la limite des effectifs indiqués. La formation se fait prioritairement dans l'entreprise. Les conditions d'accueil de la formation seront validées en amont.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Bloc 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie / 70 heures – 10 jours

- ✓ **Rôle et fonction de la maîtresse de maison**
 - Statut, rôle et fonction en matière de sécurité des personnes et des biens
 - Limites de l'intervention dans son organisation
 - Les responsabilités civiles, pénales et administratives
 - Ressources mobilisables (réglementaires, consignes d'usage des matériels...) et formation continue
- ✓ **Qualité et sécurité du cadre de vie**
 - Typologie des lieux de vie, conditions matérielles de vie et d'accueil de la personne
 - Sécurité, fonctionnalité, confort et décoration du cadre de vie
 - Organisation et adaptation des interventions en fonction des habitudes, des activités, de la situation des personnes accompagnées, de son projet personnalisé, de son lieu de vie
 - Économie « familiale » et vie quotidienne (L'organisation, la planification, la gestion du budget et éconamat de type « familial »)
 - Relation à la sous-traitance (cahier des charges, contrat, modalités d'évaluation), et fonction de contrôle et d'alerte
- ✓ **Entretien du cadre de vie**
 - Concepts de propreté et d'hygiène
 - Réglementation et normes en matière d'hygiène des lieux de vie, des locaux collectifs
 - Techniques de bionettoyage des locaux, équipements et matériels
 - Connaissance et utilisation des produits, matériels et équipements
- ✓ **Entretien du linge**
 - Normes et pratiques d'entretien du linge
 - Propriété des différents textiles, lecture des codes d'entretiens
 - Utilisation du matériel
- ✓ **Préparation des repas et hygiène alimentaire**
 - Les repas et l'équilibre alimentaire
 - Les achats alimentaires
 - Les conditions d'hygiène et de sécurité alimentaires (HACCP – 14 h)
 - Les produits d'hygiène alimentaire, de sécurité des personnes

Bloc 2 : Accompagnement des personnes / 84 heures – 12 jours

- ✓ **Rôle et fonction de la maîtresse de maison quant à l'accompagnement des personnes**
 - Rôle et fonction en matière d'accompagnement
 - Limites de l'intervention dans son organisation
 - Règlement intérieur
- ✓ **Les problématiques des publics**
 - Socle de connaissance sur les publics et de leur problématique :
 - Développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social, de l'enfant à la fin de vie
 - Différents types de handicap, leurs causes et leurs effets possibles
 - Personne en situation d'exclusion sociale
 - L'enfant séparé, causes et effets du placement
 - Personne âgée et pathologies du vieillissement
 - Personnes en situation migratoire
 - Conduites à risque
 - Problématiques interculturelles
 - Éléments juridiques, statuts des usagers, question de citoyenneté
 - Les rythmes biologiques et sociaux de l'individu, les temps du quotidien, l'hygiène de la personne (corporelle, alimentaire, sommeil...)

✓ **Les fondements et les méthodes de l'accompagnement**

- Les besoins de la personne : Observation, analyse des situations, du lieu de vie et de ses spécificités
- Notion de dépendance, d'indépendance, d'autonomie
- La communication avec les personnes accompagnées (verbale/non verbale, individuelle / collective)
- Les fondements et les méthodes de l'intervention (Spécificités des lieux de vie, de l'environnement, organisation des lieux, des temps de la vie quotidienne, modalités d'intervention (Faire, faire avec, faire faire, en individuel, en collectif...), dans l'accomplissement des tâches de la vie courante.
- Les actes de la vie quotidienne comme support à l'épanouissement des personnes et à l'acquisition ou au maintien des savoirs- faire relatifs au maintien de l'autonomie dans les activités domestiques
- L'intervention dans un espace privatif et ses enjeux
- L'intervention en logements diffus et ses enjeux
- La prise en compte de la dimension de l'intimité, de la vie affective et de la sexualité des personnes dans l'accompagnement
- La gestion des situations de tension, de conflit
- La gestion des situations de crise (individuelle ou collective) à caractère psychologique, comportemental, et médical
- L'exercice de l'autorité dans les temps de la vie quotidienne : rassurant, contenant, cadrant
- Éléments de psychologie : empathie/distanciation, gestion du stress et des émotions
- L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec les personnes fragilisées
- Pratiques bientraitances, repérage et bonnes pratiques de prévention de la maltraitance
- Analyse de la pratique

✓ **Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort**

- Contexte réglementaire, rôle et limites de la fonction (Article R 43114 du code de la santé publique et L 313-26 du CASF sur la prise de médicaments)
- Accompagnement individualisé dans un contexte non médicalisé, en première intervention
 - Hygiène corporelle
 - Installation, confort
 - Manutention des personnes à mobilité réduite, utilisation des aides techniques, Principes d'ergonomie
 - Cadre juridique de l'aide à la prise de médicaments préparés conformément à une prescription écrite (Article R 4311-4 du code de la santé publique, et L313-26 du CASF)

Bloc 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle / 49 heures – 7 jours

✓ **Le cadre institutionnel de la fonction**

- Le contexte de l'action sociale, politiques publiques, cadres réglementaires du secteur sanitaire social et médico-social (protection de l'enfance, Loi 2002, 2005, 2007, 2009, HPST)
- Missions et mandats des établissements
- Organisation des institutions (le phénomène de désinstitutionalisation et l'impact sur les organisations et sur les interventions), principes, enjeux des projets (Projet associatif, projet d'établissement ou de service, projet personnalisé), règlement intérieur...
- Les enjeux de la bientraitance et sa traduction dans les procédures de l'établissement, les pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle (recommandations bonnes pratiques, traduction dans les différents environnements, en équipe, contribution à la qualité de vie des usagers...)

✓ **Le travail en équipe pluriprofessionnelle**

- Le travail en équipe pluriprofessionnelle (Statut, rôle et fonction de chacun, articulation, organisation)
- La communication professionnelle et le travail en équipe :
 - Continuité de l'accompagnement,
 - Coordination et travail en réseau,
 - Recueil, tri des informations et transmission,
 - Outils et supports de communication interne, écrits professionnels,
 - Discrétion, secret professionnel,
 - Prise de parole en réunion, prise d'initiative.
 - Coopération

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

Équipe pédagogique :

Formateur avec plus de 20 ans d'expériences

Ressources techniques et pédagogiques

- Projection du support de formation, de la méthodologie
- Exposé théorique
- Études de cas concrets des entreprises présentes lors de la formation.
- Travaux en sous-groupes et en ateliers
- Cas pratiques,
- Echanges et analyse de pratique
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- méthodes affirmatives, interrogatives et actives employées

Évaluation des résultats

- Feuilles de présence.
- Quizz Pré et Post formation
- Mises en situation et exploitation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

TARIF :

Nous contacter

Date de mise à jour : 06/10/2022